

Nombre de membres en exercice : 10

Séance du jeudi 04 avril 2024

Le **jeudi quatre avril deux mille vingt-quatre**, à dix-huit heures, l'assemblée, convoquée le 28 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de Catherine PRUNET, Maire, à la salle de quartier.

Présents : Mme PRUNET Catherine ; M. BRUNET Jacques ; Mme BEST Christine ; M. BIENAYME Arnaud ; Mme LAMOTHE Mireille ; M. JOUANOU Francis ; Mme VALLET Isabelle

Absent excusé : M. LESCOLE Philippe

Procurations : Mme BRUNET PRACHT Laura à M. BRUNET Jacques ; M. FOUQUET Hervé à M. JOUANOU Francis.

Mme **BEST Christine**, ayant été désignée par le conseil municipal pour remplir les fonctions de **secrétaire**, les a acceptées.

ORDRE DU JOUR

I- Approbation du compte rendu du 21 mars 2024
Approuvé à l'unanimité des membres présents

II- Délibérations :

✓ Délibération affectation du résultat.

Sert à couvrir les besoins d'investissement

Mme Le Maire demande si les conseillers valident cette affectation de résultat : pour 9 dont 2 procurations.

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -822 50 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 197 096 60 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : 21 083,46 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 34 848,65 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

En dépenses pour un montant de : 0,00 €
En recettes pour un montant de : 0,00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 21 905,96 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 21 905,96 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 210 039,29 €

✓ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Analyse du tableau avec les bases d'imposition effectives 2023, taux de référence, explications sur le coefficient correcteur.

Le produit prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024, sans augmenter les taux, est de 127 550 €.

Mme Le Maire a demandé à Mme LAMOUREUX, conseiller aux décideurs locaux, une simulation des taux avec une augmentation de 1 % avec un produit attendu de 128 826 €. Analyse de la simulation.

égalité
participative

Simulation des taux des impôts directs locaux du 28/03/2024

Collectivité : C318 THEMINES Année : 2024

Taxes	Taux N-1 des EPCI	Taux N-1 des syndicats	Taux à ne pas dépasser	Taux N-1 de la collectivité	Bases prévisionnelles pour N	Produit fiscal à taux constants
TFB	6.30		112.55	36.29	271 500	98 527
TFNB	6.86		380.97	126.50	12 800	16 192
TH	8.20		52.93	9.64	133 100	12 831
					TOTAL	127 550

Produit Fiscal attendu

Produit proposé	Variation proposée en %	Variation proposée en produit
128 826	1.00	

Variation proportionnelle

Coef. de variation proportionnelle **1.010003**

Variation différenciée

	Taux proposé	Variation proposée	Taux calculé	Produits mathématiques	Variation de produit fiscal
TFB	36.65		36.65	99 505	978
TFNB	127.77		127.77	16 355	163
TH	9.74		9.74	12 964	133
			TOTAL	128 824	1 274

Coefficient correcteur et son effet prévisionnel applicable au produit fiscal à taux constant de TFB

Coefficient correcteur : 0.62904 Effet du coefficient correcteur : -37 216

Cette structure de taux est correcte

Après discussion, le conseil décide de ne pas augmenter les taux, le total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale est de 94 162 €

Résultat du vote : pour 9 dont 2 procurations.

✓ Vote budget 2024- Commune et Lotissement

✓ Commune :

Mme Le Maire présente la proposition du budget de la commune, élaboré en collaboration avec Mme LAMOUREUX, Conseiller aux Décideurs Locaux.

Mme Le Maire détaille chaque article de la section de fonctionnement et d'investissement.

Fonctionnement Dépenses/Recettes : 370 621.54 €

Investissement Dépenses/Recettes : 194 832.81 €

Mme Le Maire informe les conseillers de l'état récapitulatif de l'ensemble des indemnités perçues par les élus en 2023 (nouvelle obligation depuis le 1er janvier 2022) : 26 732.39 € brut.

Mme La Maire demande : approuvez-vous le budget proposé de la commune ?

Pour : 9 dont 2 procurations

✓ Lotissement :

Le budget lotissement (budget annexe) est mis en place pour gérer à titre exceptionnel une activité commerciale ce qui implique d'annuler les écritures initiales et de constater le stock final. Au chapitre 001 (dépenses d'investissement) le montant de 80 322.52 € représente le déficit qui se comblera en vendant les 5 lots restants.

Mme La Maire demande : approuvez-vous le budget proposé du lotissement ?

Pour : 9 dont 2 procurations

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Mme Le Maire propose la date du lundi 06 mai pour une réunion du conseil municipal. A réfléchir.

- ✓ M. JOUANTOU transmet un message : sur la route de Théminettes, il faudrait un tonnage plus bas, pas seulement dans la zone d'habitation car il y a un important passage de camions. Ceci est certainement dû à la déviation mise en place suite aux travaux engagés sur la route de GRamat.

- ✓ M. BRUNET explique les travaux qui sont réalisés actuellement à la maison appartenant à Mme LE THUAULT- Arrêté de mise en sécurité-Procédure urgente- Route barrée. Les travaux devrait s'achever très bientôt, ce qui permettra la réouverture de la rue aux usagers.
- ✓ La maison NIVET représente aussi un danger : cheminée qui menace de s'écrouler, tuiles glissantes.
- ✓ Le livre de Thémines, réalisé par l'association Culture et Patrimoine, sera offert aux nouveaux arrivants, seulement aux propriétaires, à partir de ce jour.
- ✓ Estimation pour rénover le Stade : devis plomberie, devis station épuration. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion.
- ✓ Projection cinéma de plein air : la commune a été retenue et doit à présent choisir la date et le film
- ✓ La réunion de la commission de contrôle des listes électorales se réunira le jeudi 16 mai à 9h à la mairie.
- ✓ M. BIENAYME a échangé avec un représentant de l'association Art et Patrimoine au sujet du projet des circuits patrimoniaux. L'association prévoit des dépenses, la commune de Thémines ne veut pas faire de dépenses supplémentaires.
- ✓ Artistes à la grotte de Roucadour à l'automne 2022 : demander le résultat de ces visites.
- ✓ La société GABRIELLE est venue pour l'éclairage public au hameau des Vignes, pour poser le 3^{ème} luminaire solaire. Une rencontre est prévue avec le service éclairage public du Grand Figeac pour faire un point sur le service et le coût des interventions
- ✓ M. BIENAYME annonce le changement des membres du bureau du comité des fêtes.
- ✓ Des Scouts seront présents au stade/vestiaires le 11 juillet

- ✓ Mme BEST demande s'il est possible de la remplacer le 1^{er} week-end de juin pour assurer une location de la salle de quartier : Mme VALLET se propose de la remplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures quarante.

Le Secrétaire de séance,



Mme Le Maire,



Département du Lot

Sous-Préfecture Figeac

Canton de Lacapelle Marival

COMMUNE THEMINES

LISTE DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal **du 04 avril 2024**

- Délibération affectation du résultat
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024
- Vote budget 2024- Commune et Lotissement

